



Périgueux, le 2 mai 2024

ÉVÊCHÉ DE PÉRIGUEUX  
ET SARLAT

Monseigneur l'Evêque

---

**AUX PRETRES ET DIACRES,  
A TOUS LES CATHOLIQUES DU  
DIOCESE DE PERIGUEUX ET SARLAT**

Chers frères et sœurs,

Pour mieux vivre et assumer la mission de la gouvernance qui m'a été confiée, j'ai décidé, après avoir demandé conseil, réfléchi et prié, de nommer un deuxième vicaire général. Les motifs qui m'ont conduit à cette décision sont nombreux.

Dans notre monde qui change en profondeur et qui nous pousse à vivre des temps nouveaux pour l'évangélisation, il nous faut réfléchir à frais nouveaux à certains de nos fonctionnements. Et, l'un des domaines concernés est justement celui de la gouvernance. De fait, l'exercice de la gouvernance s'est considérablement complexifié au sein de cette institution qu'est l'Eglise, notamment parce que celle-ci s'est affaiblie et appauvrie en moyens et en ressources.

Je reconnais humblement que l'exercice de la gouvernance n'est pas toujours facile à vivre pour moi. Mais, je ne crois pas me tromper en soulignant que c'est une charge qui est devenue lourde à porter pour tous ceux qui y sont associés de manière différenciée. Face à ce constat, je suis convaincu que plus notre conscience sera claire quant à l'envoi en mission et à ses objectifs, plus l'exercice de la gouvernance en sera facilité. Pour cette raison, il m'apparaît nécessaire d'ouvrir une réflexion concernant les Equipes d'Animation pastorale, ainsi que tous les Conseils, afin d'en préciser les missions dans ***un sens toujours plus évangélique et plus synodal***. Car, aujourd'hui plus qu'hier, il est important de faire en sorte que tous les baptisés se sentent appelés à travailler à la mission.

Pour aider à cette réflexion et, dans le même temps, à une véritable conversion pastorale, je crois profondément que les mandats missionnaires doivent être plus précis, afin de promouvoir une réelle subsidiarité, autrement dit, une véritable participation de tous les baptisés en tant que disciples-missionnaires.

Pour avancer dans ces domaines, j'ai donc pris la décision d'appeler et de nommer un deuxième vicaire général. Vu le profil de la mission, je me suis adressé à l'abbé Thierry Niquot qui a accepté cette mission et ce service.

**Après avoir pris le temps d'échanger avec les abbés Bouygues et Niquot, je tiens à préciser ce que sera la mission propre de chacun des deux vicaires généraux :**

**L'abbé Jean Michel Bouygues aura plus particulièrement la mission et la charge :**

- de l'accompagnement de la Curie diocésaine et du suivi de la gestion de la Maison diocésaine.
- Il sera Référent pour l'Economat.
- Il continuera d'accompagner le diaconat permanent avec le Comité diocésain du Diaconat.
- Il continuera, par ailleurs, d'accompagner la Cellule Veille Santé du Clergé.
- Il restera le référent de la Cellule d'écoute mise en place pour toutes les victimes d'abus.
- Il accompagnera l'Ensemble pastoral du Bergeracois en qualité de vicaire épiscopal.

.../...

### **L'abbé Thierry Niquot aura plus particulièrement la mission et la charge :**

- de l'accompagnement des Services diocésains : la communication, la catéchèse, le catéchuménat, la formation disciples missionnaires, la pastorale des jeunes, la pastorale de la santé, la pastorale familiale, la pastorale liturgique et sacramentelle, la coopération missionnaire, ainsi que la Commission diocésaine d'Art Sacré.
- Il sera présent au Conseil presbytéral.
- Il accompagnera par ailleurs l'Ensemble pastoral du Périgord Vert en qualité de vicaire épiscopal.

En accord avec eux, il me semble important d'initier une proposition qui concerne les Ensembles pastoraux. Les deux vicaires généraux auront, en effet, une fonction de Référent pour les Ensembles pastoraux.

Je tiens à préciser que cette fonction de Référent ne remet pas en cause la mission propre des vicaires épiscopaux, pas plus d'ailleurs que la répartition des charges et des missions entre les deux vicaires généraux ne remet en question les missions propres des différents responsables !

Cela étant dit, l'abbé Jean Michel Bouygues sera référent pour l'Ensemble pastoral du Sarladais et l'abbé Thierry Niquot sera référent pour les Ensembles pastoraux du Ribéracois et du Périgord Centre. Dans la droite ligne de ce que j'ai pris soin de préciser, Ils seront sollicités seulement en cas de nécessité ou de besoins particuliers, les vicaires épiscopaux continuant à exercer leur mission d'accompagnement de ces Ensembles pastoraux, telle que je la leur ai confiée.

Même si le processus est déjà engagé, la nomination de l'abbé Niquot en qualité de deuxième vicaire général sera pleinement effective au 1er septembre 2024.

En me confiant à votre prière, et en confiant à votre prière les abbés Bouygues et Niquot, je vous assure de ma prière et de mon amitié fraternelle dans le Christ,



† *Philippe MOUSSET*  
*Evêque de Périgueux et Sarlat*